



Groupe de Recherches et d'Essais Cinématographiques

Le G.R.E.C. fonctionne avec trois collèges de lecture, composés de professionnels (du cinéma, des arts plastiques, des arts visuels, de la littérature, de la musique...) qui choisissent et retiennent selon des critères précis 17 projets par an. Les collèges se réunissent trois fois dans l'année et sont souverains dans leurs décisions.

Les membres des collèges de lecture veillent particulièrement à la cohérence des projets, aussi bien sous leurs aspects techniques qu'esthétiques. Ils sont attentifs à la singularité des projets, et à ce que les demandes économiques et techniques soient en adéquation avec le sujet.

CONDITIONS D'ACCÈS

Pour déposer un projet aux collèges, les conditions suivantes doivent être respectées :

- Le projet doit être un premier film (hors films autoproduits ou films de fin d'études)
- Le projet doit être déposé par les réalisateurs uniquement
- Un réalisateur ne peut déposer qu'un seul projet par session
- Les réalisateurs ne doivent pas avoir signé de contrat avec une société de production.

La décision des collèges est transmise par courrier non motivé, immédiatement après les délibérations. Un projet refusé par un collège ne peut être représenté à un autre collège. Le G.R.E.C. n'étant pas responsable des manuscrits qui lui sont confiés, il est recommandé d'en garder une copie.

PRODUCTION ET DIFFUSION

La dotation attribuée par le G.R.E.C. peut varier selon les besoins du film, de 10 000 € à 18 500 €.

Le film doit être produit avec cette dotation.

D'éventuelles participations des collectivités territoriales et des différentes institutions qui soutiennent la production de court-métrage, hors subvention directe du CNC sont également possibles.

Si les projets font preuve d'une volonté affirmée de collaboration artistique avec un compositeur pour la musique originale du film, ils pourront bénéficier d'une aide attribuée au G.R.E.C. par la SACEM. Cette aide récompense l'implication commune du réalisateur et du compositeur, ainsi que la pertinence du projet musical au sein de l'œuvre.

Les films sont produits par le G.R.E.C. selon un protocole défini.
Les réalisateurs participent à l'élaboration du devis de leur film et choisissent leurs techniciens et leurs comédiens en accord avec la direction de production du G.R.E.C.
Une liste de collaborateurs et techniciens, ainsi que de prestataires, peut être proposée au réalisateur.

Le service diffusion, en lien avec le réalisateur, veille à ce que le film bénéficie d'une diffusion adaptée et aussi large que possible : festivals, tv, salles, internet, médiathèques, etc. Le G.R.E.C. est attentif à ce que les films soient diffusés dans des conditions matérielles optimales, et dans le respect des droits (droits d'auteur, musique, droits de diffusion). Le réalisateur inscrit lui-même son film aux festivals.
Toutes les recettes dégagées par le film sont partagées 50/50 par le G.R.E.C. et le réalisateur.

COMPOSITION DES COLLÈGES DE LECTURE

Collège A

Benoît BLANCHARD *producteur*
Dorothée BRIAND *coordinatrice collège au cinéma*
Jean-Sébastien CHAUVIN *réalisateur, enseignant et critique*
Laurence PLON *productrice*
Charlotte VINCENT *productrice*

Collège B

Emmanuel CHAUMET *producteur*
Clara ELALOUF *réalisatrice*
Catherine FOUSSADIER *scénariste et réalisatrice*
Jacky GOLDBERG, *réalisateur et critique*
Jean-Claude TAKI *réalisateur*

Collège C

Franck CIOCHETTI *producteur*
Michèle HUMBERT *formatrice cinéma et critique*
Rima SAMMAN *réalisatrice*
Chantal SOYER *ancienne responsable d'Image / Mouvement, CNAP*
Angela TERRAIL *réalisatrice*

Suppléants des Collèges de lecture

Safia BENHAÏM *réalisatrice*
Dominique BRARD *réalisatrice*
Héliel CISTERNE *réalisateur*
Clément GOGITORE *réalisateur*
Cédric DELOCHE *ingénieur son*
Daniel DESHAYS *enseignant et théoricien du son*
Annette DUTERTRE *monteuse et réalisatrice*
Jacky EVRARD *délegué général du festival Côté Court à Pantin*
Laurence FERREIRA BARBOSA *réalisatrice et scénariste*
Cécile FLAUGERE *distributrice*

Marie Anne GUERIN *enseignante et critique*
Alain GUIRAUDIE *réalisateur*
Pierre MARSAA *médiateur*
Carine MAY *réalisatrice*
Rodolphe OLCESE *réalisateur, producteur*
Thomas ORDONNEAU *distributeur, producteur*
Dominique PERNOO *réalisatrice*
Béatrice POLLET *réalisatrice*
Guillaume POULET *directeur de la Cinémathèque et du Festival du film court en plein air de Grenoble*
François PRODROMIDES *dramaturge*
Katell QUILLÉVERÉ *réalisatrice*
Martial SALOMON *monteur*
Pascale THIRODE *réalisatrice*
Grzegorz TOMCZAK *réalisateur*
Cécile VARGAFTIG *scénariste*
Virginie VERICOURT *monteuse*
Nathalie VIDAL, *ingénieur du son, monteuse son, mixeuse*
Hakim ZOUHANI, *réalisateur et producteur*

Collège au choix du candidat. Les membres des collèges de lecture sont bénévoles.

CONSTITUTION DU DOSSIER

Le dossier doit comporter dans l'ordre :

- **L'attestation** ci-jointe dûment complétée et signée
- **un scénario** développé n'excédant pas une quinzaine de pages **et un synopsis** (10 lignes maximum) s'il s'agit d'une **fiction**,
- **un descriptif du projet** détaillé **et un résumé** s'il s'agit d'un **documentaire**, d'un **projet expérimental**, d'un **essai**, d'un **film d'art**...
- **une note d'intention** d'une ou deux pages donnant des indications sur le traitement cinématographique. Ces précisions peuvent concerner la mise en image, le traitement filmique et les moyens techniques envisagés (son, montage, éléments de mise en scène, utilisation d'archives etc.). Pour plus d'informations : **LA NOTE D'INTENTION (1) LA NOTE D'INTENTION (2)**
- **une note d'intention du projet musical** si une aide de la SACEM est souhaitée. Si la collaboration avec un compositeur est déjà établie, fournir également **une note d'intention signée par le compositeur et le CV du compositeur**.
- **une fiche technique** : estimation de la durée du film, support de tournage et de projection, couleur/noir & blanc, nombre de jours de tournage, déplacements, indication des décors, etc.)
- **une iconographie** qui permettra une visualisation du sujet traité, du traitement envisagé
- **un Curriculum Vitae**
- **l'indication du choix du collège de lecture (A ou B ou C)** Au cas où le collège de votre choix serait complet, merci d'indiquer en substitution votre deuxième et troisième choix, ou bien de préciser le report du dossier à la session suivante.

ENVOI DU DOSSIER

Le dossier doit être adressé :

. par courrier ou en mains propres en 3 exemplaires papier reliés à :

**G.R.E.C.
14 rue Alexandre Parodi
75010 Paris**

ET

. par email à collegelecture@grec-info.com

Une version numérique en 1 seul fichier au format PDF de 2 Mo maximum. (nom du fichier : collegeX_titreduscenario.pdf - ex : collegeA_taxidriver.pdf ou collegeB_autantenemportelevent.pdf)

Indiquer en objet du mail le Collège choisi (A, B ou C) et le titre du film



Groupe de Recherches et d'Essais Cinématographiques

ATTESTATION

Je / Nous soussigné (e) (s),

Nom.....

Prénom.....

Adresse :.....

Téléphone :

Mail :

auteur (s) du projet de film de court métrage intitulé :

.....
.....

Certifie(ions) que ledit projet :

- n'a pas été déposé au CNC en même temps qu'au GREC ;

- n'a pas le soutien d'un producteur ;

- n'a pas fait l'objet d'un début de réalisation avant que l'avis de la commission de lecture n'ait été émis.

Pour mon dossier je choisis le collège de lecture :

Au cas où le collège de mon choix serait complet (rayer la mention inutile) :

Je souhaite que mon dossier soit proposé en deuxième et troisième choix
(par ordre de préférence) aux collèges : et

Je souhaite que mon dossier soit reporté à la session suivante.

A, le

Signature(s) auteur(s)